

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 3 juillet 2015

Service instructeur

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

6^{ème} Commission

N° CP-2015-7-6-4

Service consulté

**ENCOURAGEMENT À L'AGRICULTURE ET AU DEVELOPPEMENT RURAL
PROGRAMME C741 CHAPITRE 65**

Résumé : Dans le cadre de notre politique de soutien à l'agriculture et au développement rural, il vous est proposé de soutenir les actions envisagées pour 2015 (récapitulées dans le tableau joint en annexe 1) par la Fédération de Producteurs de Fruits du Haut-Rhin (10 791,50 €), Planète Légumes (4 000 €), Fruits et Légumes d'Alsace (4 000 €), le Service de remplacement Haut-Rhin (10 000 €), l'Association des éleveurs bovins du Haut-Rhin (4 580 €), les Jeunes Agriculteurs du Haut-Rhin (4 500 €) et l'organisme de sélection de la race vosgienne (1 000 €) pour un total de 38 871,50 €.

Divers organismes agricoles et d'élevage peuvent bénéficier d'une subvention départementale au titre de l'encouragement à l'agriculture et au développement rural pour leur fonctionnement et leurs projets d'équipement et/ou de formation. Un montant de 95 000 € a été voté à ce titre lors du Budget Primitif 2015 et délégation a été donnée à la Commission Permanente pour ventiler ces crédits.

Vous trouverez ci-joint, en annexe 1, un tableau récapitulant les actions et les montants pour lesquels nous sommes sollicités.

En accordant 38 871,50 € pour les 7 organismes, le disponible sur cette ligne sera de 56 128,50 €.

Les crédits nécessaires seront prélevés sur le Programme C741 au chapitre 65 – fonction 928 - nature 6574.

Je vous prie de bien vouloir accorder les subventions aux organismes récapitulés dans l'annexe 1 jointe au présent rapport, approuver la convention avec la Fédération des Producteurs de Fruits du Haut-Rhin jointe en annexe et m'autoriser à la signer.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Eric Straumann', with a horizontal line underneath it.

Eric STRAUMANN